

→ Appel à candidature

Le TnBA - Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine / École supérieure de théâtre de Bordeaux Aquitaine recrute

une nouvelle directrice ou un nouveau directeur au 1^{er} janvier 2024

Le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine – TnBA, centre dramatique national de Bordeaux
L'École supérieure de théâtre de Bordeaux Aquitaine – Éstba
Le Ministère de la culture
La Ville de Bordeaux
La Région Nouvelle-Aquitaine, recherchent :

Un-e ou des artiste-s pour diriger, à partir du 1^{er} janvier 2024 :

→ le **Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine, centre dramatique national de Bordeaux (SASU)**,
→ l'**École supérieure de théâtre Bordeaux-Aquitaine – éstba (association loi 1901)**

La première mission d'un CDN est la création théâtrale. C'est un lieu de référence - régionale, nationale et internationale - où se rencontrent et s'articulent toutes les dimensions du théâtre : la recherche, l'écriture, la création, la diffusion et la transmission. L'ensemble des missions d'intérêt public attachées au label CDN est défini par le cahier des missions et des charges, fixé par l'arrêté du 5 mai 2017. Fondé en 1986, le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine – TnBA est situé dans la capitale de la Nouvelle-Aquitaine, une ville de 250 000 habitants dans une aire urbaine de 1 248 000 habitants. Le département de la Gironde, très dynamique pour la création en région, compte 27% de la population régionale.

Le TnBA est l'un des trois centres dramatiques nationaux de Nouvelle-Aquitaine, les deux autres étant le Méta à Poitiers et le Théâtre de l'Union à Limoges. Principal acteur culturel pour la création dramatique et la diffusion théâtrale contemporaine dans le sud de la région, il joue un rôle majeur à la fois en termes d'accompagnement des équipes artistiques, favorisant leur rayonnement national, mais aussi en termes d'offre de référence.

Le TnBA bénéficie d'un équipement composé de trois salles complémentaires (studio de création de 120 places, salle Vauthier de 415 places et salle Vitez de 700 places), et d'un atelier de construction.

Son budget 2022 s'élève à 5 300 000 euros et son équipe compte 48.51 ETP, dont 25.97 permanents.

Le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine – TnBA développe et accueille, depuis 2007, l'École supérieure de théâtre de Bordeaux Aquitaine – éstba, l'une des douze écoles délivrant le diplôme national supérieur professionnel de comédien-ne. Il est l'un des cinq centres dramatiques nationaux à porter une formation habilitée à délivrer le diplôme national supérieur professionnel de comédien-ne. L'École est subventionnée par le Ministère de la Culture, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Bordeaux.

Son budget 2022 s'élève à 820 000 euros et son équipe compte 5,24 ETP. Les locaux de l'éstba sont situés dans les bâtiments du TnBA ; ils comptent trois studios et une bibliothèque.

Procédure

Sont recevables les candidatures d'un-e ou plusieurs artistes engagé-e-s dans le champ théâtral.

Quatre à six candidat-e-s au maximum seront présélectionné-e-s après concertation entre l'Etat, la Ville de Bordeaux et la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le respect du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités de direction.

Les candidat-e-s présélectionné-e-s devront élaborer un projet artistique, culturel et pédagogique, en s'appuyant sur la note d'orientation qui leur sera remise, présentant notamment le Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine – TnBA, le contexte théâtral et artistique de la région, le cahier des charges des Centres dramatiques nationaux et tous les éléments utiles à sa rédaction.

Il-elle-s présenteront leur projet artistique, culturel et pédagogique, devant un jury composé des représentant-e-s des différents partenaires publics. Au terme de la procédure de sélection, l'un-e ou les artiste-s retenu-e-s par le jury devra-ont recevoir l'agrément de la ministre de la culture, pour une prise de fonction le 1^{er} janvier 2024, dans le cadre d'un premier mandat de 4 ans.

Les candidat-e-s doivent adresser une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'une présentation de leur parcours artistique et un bilan de leur diffusion sur les 3 dernières saisons, par voie électronique, au plus tard le 08 mars 2023 à :

Monsieur le Directeur général de la création artistique

A l'adresse mail suivante : guilhem.chabas@culture.gouv.fr

Madame la Directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine

A l'adresse mail suivante : gwenaelle.groussard@culture.gouv.fr

Monsieur le Maire de la Ville de Bordeaux

A l'adresse mail suivante : y.delmeire@mairie-bordeaux.fr

Monsieur le Président de la Région de Nouvelle-Aquitaine

A l'adresse mail suivante : axel.morel@nouvelle-aquitaine.fr

